



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Université de Sherbrooke
Ottawa soutient trois nouvelles
chaires de recherche
Page A3

Adoption au Viêt-Nam
Le petit Jacob arrive
à Richmond à Pâques
Page B1

SHERBROOKE / VENDREDI 29 MARS 2002 / 93^e ANNÉE / NO 3265^e plus taxes, (Floride 1.75\$)

Le couple accusé reprend sa liberté

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

La Cour a remis en liberté hier le couple qui avait été accusé au sujet du délit de fuite mortel survenu le vendredi 8 mars, rues McManamy et Fairmount, dans le quartier Ouest.

Vanessa Gagnon, âgée de 19 ans, a comparu devant le juge Rosaire Larouche de la Cour du Québec, en fin d'avant-midi hier, pour être inculpée formellement de complicité après le fait dans le délit de fuite ayant causé la

mort de Martine Gaudreau, âgée de 45 ans, de Sherbrooke.

Son avocat, Me Conrad Chapdelaine, a opté pour un procès devant juge et jury.

Il n'y a pas eu d'objection à sa remise en liberté qui a été assortie de nombreuses conditions dont celles de garder la paix, d'avoir une bonne conduite, de demeurer à l'adresse indiquée et d'aviser la Cour de tout changement d'adresse et de se présenter devant le tribunal quand c'est requis.

A cela s'est ajoutée une interdiction de communiquer avec quatre person-

nes dont l'identité a été mentionnée devant le tribunal.

Trois proches ont assisté à la comparution de la jeune femme et ont assuré son retour à la maison.

La cause reviendra au rôle le vendredi 26 avril.

Hier après-midi, Luc Baril, âgé de 25 ans, a été ramené devant le tribunal pour, ce qui avait été entendu la veille, une enquête en détention.

Finalement le ministère public a soumis à l'appréciation du juge Larouche un chapelet de conditions pour encadrer l'élargissement de l'accusé.

Hormis les conditions habituelles, il a été interdit à Baril de communiquer avec une dizaine de personnes, de consommer de l'alcool et d'aller dans les endroits où l'on en consomme sauf s'il s'agit d'un restaurant pour y prendre un repas.

Une autre condition est celle de ne pas se présenter à une adresse mentionnée, à Saint-Élie-d'Orford.

Me André Campagna, qui a agi pour le ministère public, avait suggéré une interdiction de conduire durant la durée des procédures.

Cette condition a titillé la défense,

aussi les deux parties ont convenu qu'elles débattraient de la question devant la Cour le mardi 2 avril.

Me Bénard souhaiterait que son client puisse aussi conduire pour les fins de son travail.

Il n'était guère surprenant que l'accusé soit remis en liberté car il est sans antécédents judiciaires et le système veut que l'on soit présumé innocent jusqu'à preuve du contraire.

Ce qui surprend beaucoup dans ce dossier est le flegme ou à tout le moins l'absence de toute émotion sur le visage des accusés.

Jacques Foisy est désigné personnalité de l'année au centre-ville

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le propriétaire de la Maison du cinéma, Jacques Foisy, a été choisi personnalité de l'année par plus de 200 propriétaires de places d'affaires du centre-ville de Sherbrooke. Ce prix lui a été remis par l'intermédiaire des deux corporations actives dans ce quartier, Centre-ville Sherbrooke et la Société de développement commercial, autrefois appelée SIDAC.

La dernière année a été occupée pour M. Foisy, qui a mené à terme un investissement de 2 millions \$ pour agrandir et rénover la façade de son complexe cinématographique.

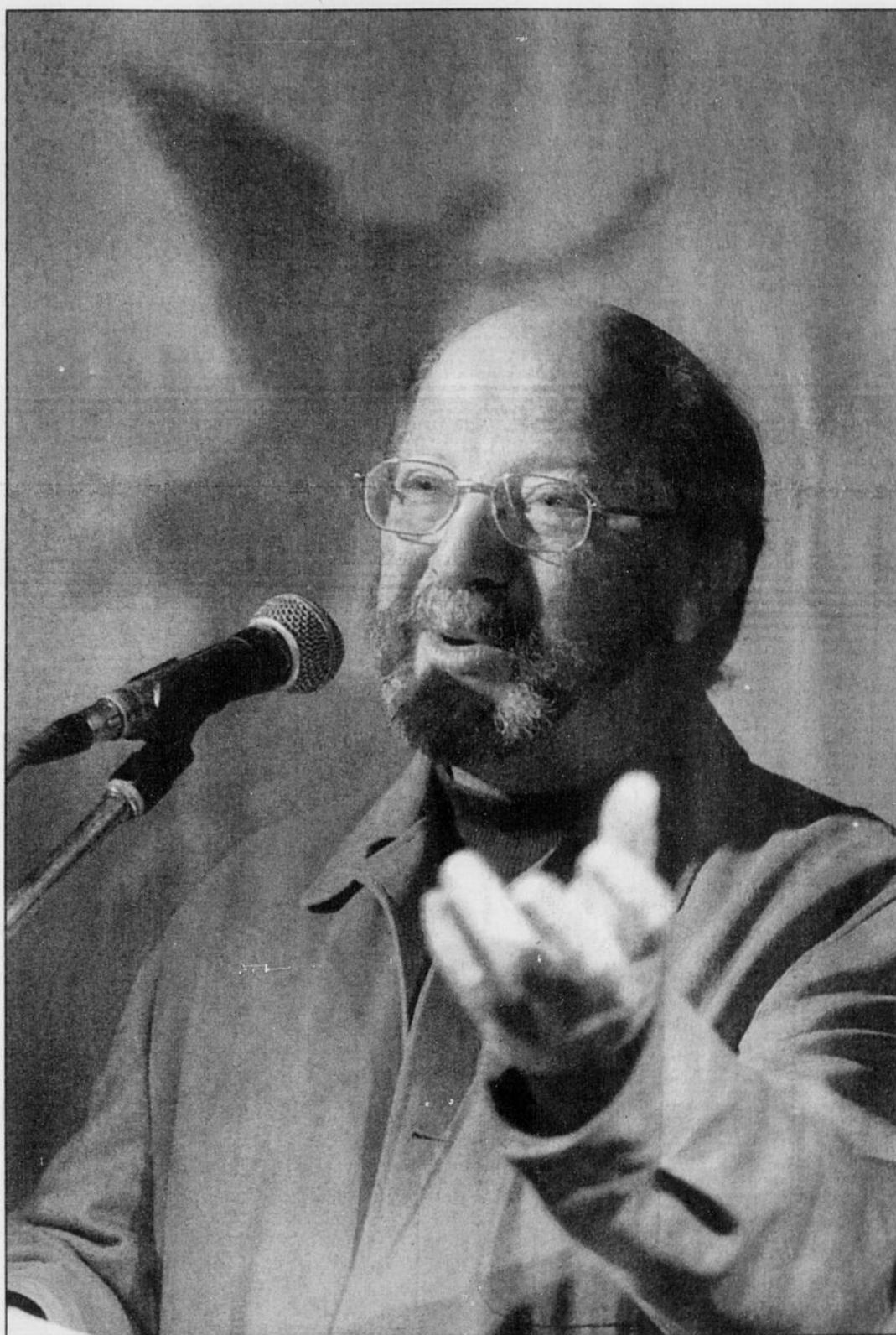
«C'est un citoyen socialement engagé. Il a eu l'audace, en 1985, de se lancer dans cette entreprise avec cinq autres investisseurs de la région malgré le déclin que connaissait alors cette industrie», a déclaré l'homme de culture Antoine Sirois, en faisant l'éloge de son ami.

Le lauréat a reçu ce prix comme une reconnaissance du potentiel du centre-ville.

«À travers Jacques Foisy, vous honorez une entreprise qui connaît son essor au centre-ville. La Maison du cinéma a pu naître et grandir ici. C'est différent d'une entreprise établie, qui aurait atteint sa maturité ailleurs, et qui viendrait investir maintenant que la conjoncture est plus favorable. C'est un message aux investisseurs encore sceptiques. Il n'y a pas lieu de douter de l'affectation de la population pour le centre-ville si on lui offre un bon produit», a-t-il déclaré au cours d'un bref exposé.

M. Foisy veut assurer un suivi rigoureux du plan d'expansion de la Maison du cinéma avant de considérer d'autres types d'investissements au centre-ville.

«Nos nouvelles installations ont pris leur vitesse de croisière et la réponse du public est assez fantastique. Je veux cependant m'accorder du temps pour veiller à ce que cela se poursuive avant de m'engager dans d'autres analyses et d'autres projets», dit-il.



Imacom, Martin Blache

Le propriétaire de la Maison du cinéma, Jacques Foisy, a été choisi personnalité de l'année par plus de 200 propriétaires de places d'affaires du centre-ville de Sherbrooke. M. Foisy, qui a mené à terme au cours de la dernière année un investissement de 2 millions \$ pour agrandir et rénover la façade de son complexe cinématographique, a reçu ce prix en affirmant qu'il s'agissait d'une reconnaissance du potentiel du centre-ville.

LE CENTRE-VILLE LANCE UNE OFFENSIVE PUBLICITAIRE (A4)

Des mains coupées

9 chirurgies en un jour à cause... des souffleuses à neige

François Gougeon
SHERBROOKE

La dernière chute de neige, cette semaine, a eu un impact significatif à l'urgence de l'Hôtel-Dieu: neuf cas de coupures aux doigts et aux mains nécessitant une chirurgie ont été recensés chez des personnes s'étant introduit le bras pour dégager leur souffleur.

«Je n'ai jamais vu autant de cas de la sorte en si peu de temps. En avant-midi (de mercredi) on avait déjà cinq ou six patients pour de telles blessures à notre urgence et il s'en est rajouté d'autres pour un total de neuf dans la journée», a livré hier l'infirmière Christiane Gosselin.

On sait que l'importante chute de neige qui a commencé à tomber mardi après-midi était très lourde à déplacer le lendemain matin. Et cette neige mouillée a obstrué bien des souffleuses que des utilisateurs imprudents ont voulu dégager avec leur main.

Si bien que le personnel de l'urgence a été littéralement débordé et l'équipe du Dr Charles Orfali, chirurgien plastique à l'Hôtel-Dieu, a travaillé jusqu'aux petites heures du matin pour recoudre un doigt par ici, rapiécher une jointure par là et ainsi de suite.

«Les gens n'arrivaient pas tous avec un bout de doigt dans la main. Parfois, c'était une fracture nécessitant également une chirurgie plastique. Et les gens nous venaient de partout, de Granby, de Lac-Mégantic et ainsi de suite», a livré Mme Gosselin. Elle a précisé qu'à ces neuf cas reliés à des souffleuses, il s'en est rajouté un dixième dont la coupure s'est produite sur un banc de scie.

Enfin, maintenant que la saison de la neige devrait être complétée, les prochains cas de coupures aux mains vont concerner les utilisateurs de tondeuses à gazon, surtout à la première coupe du printemps quand les engins bloquent dans le gazon gras et épais. Et comme avec les souffleuses, c'est une situation très sexiste, exclusive aux hommes...

Jour noir à Murdochville

Jour noir, hier, en Gaspésie: la compagnie minière Noranda a annoncé la fermeture définitive de la Fonderie Gaspé, à Murdochville, ce qui entraînera la perte de 300 emplois. L'arrêt des opérations, le 30 avril prochain, remet en question l'existence même de cette municipalité de la Gaspésie qui compte environ 1000 habitants. Le gouvernement du Québec a créé un comité spécial de soutien pour étudier des projets de relance. LES DÉTAILS EN B5.

L'ex-PDG de la SAQ obtient la documentation controversée des libéraux

Mathieu Boivin (PC)
QUÉBEC

Ronald Poupart et Pierre Bi-beau se sont pliés, hier, à la mise en demeure des avocats de Gaëtan Frigon en transmettant toute la documentation controversée qu'ils avaient en main au sujet du haut gestionnaire québécois.

Dans un communiqué, les deux hauts responsables libéraux indiquent avoir obtenu la mise en demeure, mais précisent que «cette documentation ne contient aucune information qui révèle quoi que ce soit sur la vie privée de M. Frigon ou de sa conjointe».

Ils poursuivent en affirmant que «le Parti libéral du Québec ne possède (...) aucune information sur la vie pri-

vée de M. Frigon ou de sa conjointe. Nous réitérons que le Parti libéral du Québec et l'Opposition officielle n'ont pas retenu ou payé les services d'un enquêteur pour enquêter sur la SAQ ou son ancien président».

Ronald Poupart ajoute quant à lui que, dans son mandat de surveillance de l'administration gouvernementale, l'Opposition officielle reçoit fréquemment des dossiers sur la gestion gouvernementale. «Notre responsabilité est d'évaluer et de vérifier la crédibilité de ces informations», signale-t-il.

L'affaire a continué à donner lieu à diverses allusions lors de la période de questions à l'Assemblée nationale, mais aucun responsable ou élu libéral n'a voulu commenter davantage.

Par ailleurs, le Parti libéral a questionné le gouvernement relativement à un terrain que la SAQ a payé 1,2 million \$, en décembre 2000, alors que le

même terrain avait été vendu 10 000 \$ à une compagnie à numéro trois ans auparavant.

Le député de Westmount-Saint-Louis, Jacques Chagnon, s'est montré surpris par ce montant, puisque le terrain en question n'était, dit-il, évalué qu'à 182 000 \$ au cadastre municipal. M. Chagnon a affirmé que la Loi de l'évaluation municipale obligeait à porter l'évaluation municipale maximale à 90 pour cent de la valeur marchande, «or, la valeur de l'évaluation, (...) c'était de 182 000 \$, donc presque la valeur marchande».

Mme Marois a répliqué qu'il peut y avoir une valeur au livre, une valeur foncière et une valeur marchande qui sont très différentes, avant de signaler que l'ancien propriétaire avait dû absorber des frais de décontamination, puisque l'usine incendiée produisait de la peinture.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



VARIABLE Maximum 8 Minimum 5
Lever soleil: 5h32 Coucher: 18h10

Index

Ann. classées.....	B8	Horoscope.....	B9
Arts.....	B6	Loteries.....	A3
Bandes dessinées.....	B9	Messier.....	B14
Chez nous.....	B1	Météo.....	B9
Décès.....	B12	Mots croisés.....	B8
Économie.....	B3	Opinions.....	A4
Éphémérides.....	B10	Sports.....	C1

LaTribune

Une portée et une efficacité incontournables en publicité

564-5450

66497

À LIRE DEMAIN



Sylvie Moreau pas si loin de Catherine

Un second souffle pour la tradition de l'eau de Pâques

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
Raymond Tardif

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Michel Morin

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR
René Béliveau

ADJOINT
Stéphane Garant

PRODUCTION

DIRECTEUR
André Roberge

ADJOINTS
Steeve Rancourt
Michel Doyon

PUBLICITÉ

(819) 564-5450

Télécopieur 564-5482

DIRECTEUR
François Fouquet

ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222

Télécopieur 564-5482

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone)
Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)

ABONNEMENT ET TIRAGE

(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Cusseau

ADJOINT
Serge Nadeau

Sherbrooke

LaTribune

écrit
l'histoire
au
quotidien

Un nouvel outil pour aider les jeunes en situation de crise

François Gougeon
SHERBROOKE

Pour améliorer davantage son intervention dans les cas de crise chez sa clientèle, le Centre jeunesse de l'Estrie (CJE) vient de bâtir un nouvel outil: cela s'appelle justement le Centre de crise.

Il s'agit d'un lieu extérieur à Val-du-Lac, localisé dans l'ancien foyer de groupe de la rue Carillon, à Sherbrooke. Mais plus qu'une maison d'accueil temporaire pour des jeunes vivant une crise sévère dans leur milieu naturel, la différence demeure dans la façon de faire.

«Ce n'est ni une colonie de vacances ni un lieu de punition mais un endroit pour aider le jeune à mieux cheminer en situation de crise», a indiqué hier en conférence de presse l'éducatrice Julie Hébert. Elle fait partie du groupe d'intervenants que le CJE a pu mettre sur pied pour ce projet, malgré des ressources très limitées, en partie grâce à la collaboration générale, dont celle des syndicats.

Intervention intensive

Grosso modo, comme l'ont expliqué tant Carol Fillion, directeur des services régionaux de réadaptation et Johanne Grenier, chef de service, le concept du Centre de crise repose sur une intervention intensive auprès du jeune. Et cela se fait en présence de la famille de ce jeune: les parents ou ceux qui en ont charge (comme la famille d'accueil) doivent être partie prenante dans la démarche.

«On a beau régler une crise du côté d'un enfant et le faire ensuite du côté du parent mais c'est un travail fait isolément... Ici, on les met ensemble, avec l'intervenant (le professionnel du CJE) du jeune. C'est une nouvelle façon de faire dont l'objectif est de réduire et idéalement contrer complètement la récurrence des crises», a soumis M. Fillion. «C'est pas juste le jeune qui est en situation de crise quand cela survient mais tout son environnement, dont ses parents», a rajouté Mme Hébert.

Limitée à six places et offerte à des garçons et filles de 6 à 17 ans pour une durée maximale de cinq jours, la ressource est disponible pour la clientèle déjà desservie par le CJE. Ce sont des jeunes qui vivent une crise importante, soit à la suite d'une fugue, d'une expulsion scolaire, de la séparation de leurs parents, d'une période plus difficile dans le passage de l'adolescence, etc.

Au programme de leur séjour au Centre de crise, qui peut n'être que de quelques heures ou une journée, les jeunes sont invités à réfléchir, travailler, répondre à des questionnaires et échanger pour leur permettre de faire le point et de trouver des solutions au sujet de la crise qu'ils ont vécue. L'objectif c'est de tout mettre en place pour reprendre le plus vite la vie normale dans le milieu naturel du jeune.

Il y a également des activités de groupe, comme par exemple visionner un vidéo portant sur des sujets comme la violence, l'estime de soi, l'amélioration de la communication, etc. Et à l'intérieur de ce «refuge dans la tempête», c'est également la vie communautaire, où les participants se partagent quelques tâches comme faire la vaisselle, mettre la table et ainsi de suite.

L'autre gros avantage de cette ressource c'est qu'elle limite le va-et-vient dans les unités de réadaptation de Val-du-Lac. On évite donc ainsi de perturber la vie des résidents à cet endroit.

Bons résultats

Depuis quelques semaines que le Centre de crise fonctionne et une dizaine de jeunes y ont transité. «On a eu de très bons résultats. La collaboration des parents a été excellente... Tant mieux si on peut aider ces gens à mieux s'outiller», a livré Julie Hébert.

Enfin, pour valider cette initiative, le CJE en fera faire l'évaluation par la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, dans un horizon de 15 à 18 mois. «Cela aura en outre l'avantage de permettre à nos étudiants de vivre une formation sur le terrain», a dit en substance le professeur Jacques Joly.



Johanne Grenier, Mireille Auger, Sonia Maril et Julie Hébert, qui font partie du groupe d'intervenants au Centre de crise, sont particulièrement fières de la mise sur pied de ce nouveau service pour les jeunes en difficulté et leur famille.



EXPLORER LES NOUVEAUX MARCHÉS

LA CHEMISE ITALIENNE 150.00

Qualité exceptionnelle, une exclusivité du 31. Coton vichy diagonal ou coton oxford uni à col surpiqué en contraste. Bleu et blanc. 15 à 17 manches régulières, 15 1/2 à 17 1/2 manches longues. Cravate 75.00, pantalon stretch 99.95

LE 31



simons

68283



Une télé qui vieillit mal

Dans quatre ans, CHLT-TV Télé 7 devrait célébrer ses nocces d'or. J'utilise le conditionnel parce que CHLT-TV Télé 7 vieillit tellement mal, que j'en suis rendu à me demander si la télévision de mon enfance ne sera plus qu'un souvenir le jour de son 50e anniversaire de fondation, le 12 août 2006.

On coupe encore à CHLT-TV Télé 7. Pourtant, avec le peu d'effectifs qu'on y retrouve aujourd'hui, on pouvait difficilement imaginer que cela était encore possible.

Dorénavant, la station sherbrookoise affiliée au réseau TVA devra se contenter d'un directeur général qui sera davantage un directeur de la publicité. On jumelle les deux postes et ça permet de couper un salaire. Alors, la personne qui chaussera en même temps les souliers d'André Larocque et Laval Ménard, sera là pour une chose: rentabiliser la station au maximum via la pub. Pour le reste, toutes les décisions seront prises à partir de Montréal. Aussi, pour l'accroissement du contenu local, vaut mieux oublier cela à tout jamais.

De toute façon, il semble que ça ne changera pas grand-chose à la réalité quotidienne de ce qui fut la première chaîne privée de télévision francophone au Québec. Depuis de trop nombreuses années déjà, le contenu local de la station portant sur ce qui se passe dans notre région se limite à moins d'une heure d'antenne par jour.

Les penseurs de la grille-horaire ont même trouvé le moyen de déménager la seule émission locale, *La Vie en Estrie*, que l'on pouvait regarder avant le bulletin de nouvelles du midi, à une heure de l'après-midi où peu de gens ont le temps de s'asseoir devant leur téléviseur. Ajoutez à cela la vingtaine de minutes de nouvelles régionales qui suivent les bulletins nationaux du midi et du soir, et vous avez fait le tour de la programmation locale que CHLT-TV Télé 7 réserve à son public régional.

Il y a quelques mois, CHLT-TV Télé 7 est même allée jusqu'à abolir son bulletin de sports. Il est clair aujourd'hui que cette commande venait de Montréal puisqu'au cours des derniers jours, on a aussi éliminé les bulletins de nouvelles sportives à TVA. On a prétexté que des chaînes spécialisées se chargeaient maintenant des nouvelles sportives. Est-ce à dire que les miss Météo de Sherbrooke et Montréal sont aussi appelées à disparaître prochainement étant donné l'on peut se tourner vers Météomédia? Et puisqu'il existe maintenant aussi des canaux de nouvelles continues comme LCN et RDI, est-ce que ça signifie que les bulletins de nouvelles de Télé 7 et de TVA pourraient aussi être appelés à disparaître?

CHLT-TV Télé 7, vous ai-je mentionné plus haut, a été la télévision de mon enfance et de ma jeunesse, avec des émissions comme *Pipe de Plâtre*, *Coq au 7*, *Tonton Bonbon*, *Avec André Guy*, *Bonsoir Copain*, *Ti-Blanc Richard*, *Soirée canadienne*, etc. Plus tard, des émissions comme *Café Show* et *Mon grain de Sel* ont capté l'intérêt du Québec tout entier.

Aujourd'hui, malheureusement, il ne reste plus rien de tout cela. Pire encore, il ne reste presque plus rien de CHLT-TV Télé 7.

Tiens, tiens...

Comme ça, René Angélil a demandé à ses propres avocats de le bâillonner. Étrange, vous ne trouvez pas?

L'avocat s'en mêle (pour rire)

Michèle est au lit avec son amant lorsque le téléphone sonne. Elle décroche.

- Chéri, je vais rentrer très tard car je joue aux cartes avec Claude. Je t'embrasse.

Elle raccroche, se retourne vers son amant et lui chuchote à l'oreille:

- C'est Gérard, il me dit de ne pas l'attendre car il joue aux cartes avec toi.

.....

Un homme était dans le coma depuis un certain temps. Son épouse était à son chevet jour et nuit. Un jour, l'homme se réveilla. Il fit signe à son épouse de s'approcher et il lui chuchota à l'oreille:

- Durant tous ces malheurs, tu étais à mes côtés. Lorsque j'ai été licencié, tu étais avec moi. Lorsque nous avons perdu la maison, tu es restée près de moi. Et lorsque j'ai eu des problèmes de santé, tu étais toujours à mes côtés. Tu sais quoi?

Les yeux de la femme se remplirent de larmes.

- Quoi donc chéri? chuchota-t-elle.
- Tu portes malheur en * & + % !!!

.....

Théorème du mariage:

- 1) Le mariage est une institution.
- 2) Le mariage c'est l'amour.
- 3) L'amour est aveugle.

Conclusion: le mariage est une institution pour les aveugles...

mgoupil@latribune.qc.ca

7,6 M \$ pour lancer trois chaires de recherche

André Larocque
alarocque@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



Martin Cauchon, ministre fédéral responsable du Québec, a annoncé hier que son gouvernement subventionnera trois nouvelles Chaires de recherche du Canada à l'Université de Sherbrooke. Cela porte leur nombre total à onze. Dans l'ordre habituel, le physicien Louis Taillefer, titulaire de l'une des trois nouvelles chaires et sommité nationale en matériaux quantiques, le recteur Bruno-Marie Béchard et M. Cauchon.

Imacom, Martin Blache

Cauchon dénonce les «prémisses pas tout à fait exactes» du rapport Séguin

Gilles Fiset
gfiset@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le rapport sur le déséquilibre fiscal de l'ex-ministre libéral, Yves Séguin, est un ouvrage partisan dont on peut contester les conclusions puisque les prémisses reposent sur des chiffres du Conference Board qui ne tiennent pas compte de toute nouvelle dépense du fédéral.

C'est du moins ce que tranche le ministre de la Justice et organisateur politique des Libéraux fédéraux au Québec, Martin Cauchon, qui, comme ses autres collègues, ne voit aucun déséquilibre fiscal venant d'Ottawa et pouvant désavantager le Québec.

«Monsieur Séguin base ses projections sur le Conference Board. On parle de marge de manoeuvre exorbitante. Donc, il y a peut-être des prémisses de base qui ne sont pas, à mon point de vue, tout à fait exactes. Dans ce contexte-là, il faut remettre les pendules à l'heure au niveau des chiffres, ce que fait mon ami, Stéphane Dion», a dit M. Cauchon, en table éditoriale, à *La Tribune*, hier matin, puisque le ministre était à Sherbrooke dans le cadre d'une tournée des diverses régions du Québec.

Il a ajouté que «monsieur Séguin n'a pas la science infuse. Comme moi, je ne l'ai pas... Est-ce qu'il y a des gens qui pensent que le rapport Séguin n'a pas un caractère partisan?»

Selon M. Cauchon, les chiffres cités dans le Rapport Séguin ont, à tout le moins, «besoin d'être précisés à bien des égards», a-t-il dit en déclarant que les provinces ont une assiette fiscale aussi considérable que celle du fédéral.

Moeurs et éthiques

Il a ajouté qu'il existe déjà au Canada une mécanique «qui est extraordinaire au niveau de la fédération et qui permet une répartition des différentes richesses: le transfert canadien en est un; la péréquation en est un autre...»

Interrogé par ailleurs sur les divers dossiers surgis récemment et qui questionnent la probité et le sens éthique de politiciens de tous niveaux, tant municipal que provincial et, bien sûr, fédéral (on peut penser à l'affaire Groupaction, par exemple), M. Cauchon a mis en garde quiconque d'y tirer des conclusions trop générales et trop hâtives.

«Il faut éviter de tirer des conclusions. Il faut aussi regarder ce qui a été fait au gouvernement au cours des dernières années, notamment la création du poste de conseiller en éthique qui fait un méchant travail et qui est très consulté par les membres du cabinet... La gestion des fonds publics est aujourd'hui drôlement transparente. Les gens peuvent être informés des faits et gestes du gouvernement. Et des structures ont été mises en place pour faire en sorte de maximiser effectivement les investissements en fonds publics. Je fais référence à tous les appels d'offres...»

Selon M. Cauchon, le gouvernement est vigilant à ce sujet et prend ses responsabilités.

«La population est en droit de conclure quand on regarde l'ensemble du tableau, somme toute, que le gouvernement a bien assumé ses responsabilités et gère bien les fonds publics...»

À titre d'organisateur politique pour le Québec - il remplace Alfonso Gagliano -, M. Cauchon croit que «le mode actuel de financement des partis politiques ne donne pas accès à une manne gouvernementale. Il y a des encadrements qui existent; il y a des règles à suivre également. À mon point de vue, il faut s'assurer que l'on fasse vigilance de ce côté-là... J'assume le rôle de ministre de la Justice et de Procureur général et de ministre responsable du Québec. Je pense que, dans l'univers actuel, les deux fonctions peuvent très bien cohabiter...»

CÉLIBATAIRES EN FÊTE

Méga Party samedi 30 mars,



Ligne INFO 819 432-0579

Entrée 10\$ Étudiants 5\$

La soirée commence à 18 h 30 avec 1 h de cours de danse gratuit. Carte de membre obligatoire au coût de 5 \$ pour l'année.

Samedi, 30 mars, 18 h 30

Hôtel Delta
2685, rue King Ouest, Sherbrooke



ATTENTION



CARREFOUR DE L'ESTRIE

OUVERT
Vendredi 29 mars 9 h 30 à 21 h
Lundi 01 avril 9 h 30 à 17 h 30
Samedi 30 mars 9 h à 17 h
Fermé
dimanche de Pâques

Joyeuses Pâques à tous!

67718

loto-québec

649	Tirage du	6/6	1	2 000 000,00 \$
	2002-03-27	5/6+	2	275 695,60 \$
		5/6	183	2 410,40 \$
		4/6	10 722	78,80 \$
		3/6	194 751	10,00 \$
Complémentaire:	(46)	Verites totales:	12 496 558 \$	
		Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$	

49	Tirage du	6/6	0	1 000 000,00 \$
	2002-03-27	5/6+	0	50 000,00 \$
		5/6	21	500,00 \$
		4/6	1 204	50,00 \$
		3/6	21 815	5,00 \$
Complémentaire:	(06)	Verites totales:	565 573,00 \$	

Panco	Tirage du	6/6	0	1 000 000,00 \$
	2002-03-28	5/6+	0	50 000,00 \$
		5/6	21	500,00 \$
		4/6	1 204	50,00 \$
		3/6	21 815	5,00 \$
Complémentaire:	(06)	Verites totales:	565 573,00 \$	

Extra	Tirage du	6/6	0	1 000 000,00 \$
	2002-03-28	5/6+	0	50 000,00 \$
		5/6	21	500,00 \$
		4/6	1 204	50,00 \$
		3/6	21 815	5,00 \$
Complémentaire:	(06)	Verites totales:	565 573,00 \$	

Le jeu doit rester un jeu
Les modalités d'encassement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
(TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC)

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Plus qu'une campagne de financement

Depuis des siècles, le pain est l'aliment de base. Encore de nos jours quand les pays riches aident les pays en guerre, au prise avec la famine, la sécheresse, ils donnent des sacs et des sacs de farine pour que les femmes fassent le pain. Le pain est associé à la survie.

Caritas est un organisme bien connu en Estrie depuis des années à travers sa mission d'implantation de services variés pour répondre aux besoins des plus démunis et pour répondre, aussi, aux besoins nouveaux qu'une société moderne en évolution crée chez les personnes qui ont plus de difficulté à s'adapter à des changements technico-socio-économiques rapides. Caritas est aussi bien sûr très connu à travers celui qui en a assumé la direction pendant des années, «l'abbé». Tout le monde sait que celui qu'on appelle familière-

ment «l'abbé», c'est l'abbé DeSève Cormier. Avec notre regretté collègue Louis Beaupré ainsi que le regretté abbé Bruno Dandenault, ce trio en était un où la charité, la compassion et l'humanisme primaient sur tout.

La Campagne du Pain partagé se tient chaque année le Vendredi saint, jour où le Christ est mort dans un état de grand dénuement. La veille, il avait partagé le pain et le vin avec ses apôtres. Cette année comme par les années passées, des bénévoles de votre milieu passeront dans vos maisons pour recueillir 5 \$ pour ce pain partagé.

Comment se fera ce partage? Caritas travaille moins à la création de nouveaux organismes et plus à l'aide sur le terrain, dans chacune des MRC de l'Estrie et ce en collaboration avec les organismes du milieu.

La fête de Pâques, considérée



Nicole DORIN

dans l'Église comme la grande fête, celle de la résurrection du Christ, est devenue avec la fête de Noël un temps de réflexion et de partage. D'une part nos riches sociétés industrialisées dont le succès est basé sur la consommation profite de ces fêtes pour inciter les familles à la dépense:

cadeaux, oeufs et lapins de Pâques, cadeaux, vêtements, fleurs, vins, nourriture abondante. C'est un temps de retrouvailles familiales, de célébrations, de réceptions de toutes sortes.

À travers l'agitation que suscitent toutes ces réceptions, est-ce que chacune des familles de la région ne pourrait pas s'arrêter pour se demander ce qu'elles pourraient faire comme famille par rapport à des personnes démunies. Tout d'abord en connaissons-nous? Si nous disons non c'est que ou bien nous ne savons pas ce qu'est une personne démunie, ou bien nous ne regardons pas comme il faut autour de nous, ou bien nous n'avons pas le goût de faire un effort pour trouver cette ou ces personnes et surtout pour nous engager à poser le geste qui ferait plaisir. Les gens démunis le sont parfois parce qu'ils le sont mentalement, physiquement ou socialement.

Les gens démunis le sont parce qu'ils n'ont pas d'argent, pas d'emploi, pas de reconnaissance sociale. Les gens démunis le sont parce qu'ils viennent d'ailleurs, qu'ils n'ont pas de famille, qu'ils ont immigré. Les gens démunis le sont parce qu'ils sont malades dans un centre hospitalier ou vieillissants et seuls dans un des nombreux centres d'accueil. Partager son pain ce n'est pas simplement donner 5 \$ à Caritas, ça ne suffit pas. Bernard Houle, directeur actuel de Caritas, croit qu'il faudrait «créer un vaccin anti-immunitaire contre la solitude sociale, il faudrait placer l'humanisme au centre du projet de gestion de la planète».

Pourquoi ne pas profiter de ce Vendredi saint pour trouver quelqu'un avec qui partager son pain régulièrement à partir de maintenant.

Tribune libre

Décentralisation et responsabilisation

L'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement de l'Estrie (ADEE) est surprise par la récente décision du conseil des commissaires de la CSRS de vouloir s'ingérer dans un champ de juridiction que la loi sur l'Instruction publique réserve aux conseils d'établissement de chacune des bâtisses qui ont un acte d'établissement reconnu par la loi.

Cela fait bientôt plus d'une quinzaine d'années que nous vivons de plus en plus avec une décentralisation des ressources et des pouvoirs vers les écoles et les centres. Les directions d'établissement ont développé de plus en plus de compétences à gérer la réalité et les besoins de leur milieu en concertation avec leur personnel et les parents. Les directions d'établissement se sont préoccupées à maintenir l'harmonie entre tous les intervenants des écoles dans les profonds changements qu'a subis notre système d'éducation dans les dernières années.

Ce style de gestion décentralisé est partagé par la direction générale et l'ensemble des cadres des services et des établissements. La notion de décentralisation implique également une plus grande participation et une reddition de comptes qui vont de pair avec l'exercice de la délégation de pouvoirs. Les directions d'établissement ont des comptes à rendre à leur conseil d'établissement et à la direction générale qui suit l'évolution des différents plans d'action qui se vivent dans les milieux en regard de la réussite éducative des élèves.

C'est dans le respect de ces orientations que la direction générale et les directions d'établissement voient à l'application concrète des principes fondamentaux de la loi sur l'Instruction publique qui était présentée comme suit par le législateur:

* «Ce projet de loi propose une restructuration des pouvoirs, responsabilités et rapports entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire, le ministre de l'Éducation et le gouvernement.

* C'est ainsi que le projet accorde à chaque établissement d'enseignement des fonctions et pouvoirs actuellement dévolus à la commission scolaire, que ce soit en matière de services éducatifs, de services extra scolaires ou de gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

* Ces fonctions et pouvoirs seront exercés par un conseil d'établissement qui, dans le cas de l'école, viendra remplacer le conseil d'orientation et le comité d'école.»

(Notes explicatives accompagnant le projet de loi 180)

Il faut donc bien comprendre que le législateur a voulu rapprocher le pouvoir de décision le plus près possible du client privilégié de notre système d'éducation qu'est l'élève à l'école.

Notre fédération provinciale (FODE) et notre association régionale (ADEE) s'inscrivent dans cette vision puisque nous avons déjà manifesté nos orientations dans un document intitulé «Vers une école autonome et responsable», document précédant l'adoption de la Loi sur l'Instruction publique qui a beaucoup influencé la rédaction finale de celle-ci.

En terminant, nous espérons que les directions d'établissement affirmeront leur autonomie en toute légalité et en concertation avec la direction générale et les services pour le plus grand bénéfice de toute notre belle jeunesse porteuse d'avenir.

Robert Gagné
Directeur d'établissement à la CSRS
Président de l'ADEE

Fêtons la Vie

Le samedi 20 avril, 150 personnes se réuniront au sous-sol de la cathédrale de Sherbrooke pour fêter la Vie. Ensemble, avec ceux et celles qui leur sont solidaires, des personnes exclues par nos structures gagnantes fêteront la Vie. Elles chanteront la vie, danseront la vie, dessineront la vie, la laisseront monter en elles comme monte la sève dans nos érables au printemps!

Que pourrions-nous faire autour de nous pour que les personnes appauvries par notre système, blessées par la vie, exclues par les préjugés, par les structures bancales de notre économie, par le partage inéquitable du bien commun et par le gaspillage quotidien des ressources puissent retrouver la vie en elles, la faire surgir, la recréer, la vivre dignement et la fêter chaque matin dans la joie?

Un petit geste discret chaque jour de la part de chacun pourrait changer les choses... Un mot d'humour sur les préjugés si soigneusement entretenus, une phrase bien placée, un geste de

solidarité et de partage et surtout une prise de position courageuse pour le respect de leurs droits dans nos groupes et partis politiques respectifs; c'est simple et ça porte à force d'insister. Si on essayait! On n'a rien à perdre, tout à gagner et tout à fêter. Fêtons la Vie, elle chante en vous!

Aline Dupaul
pour le comité organisateur
de la Fête de la Vie

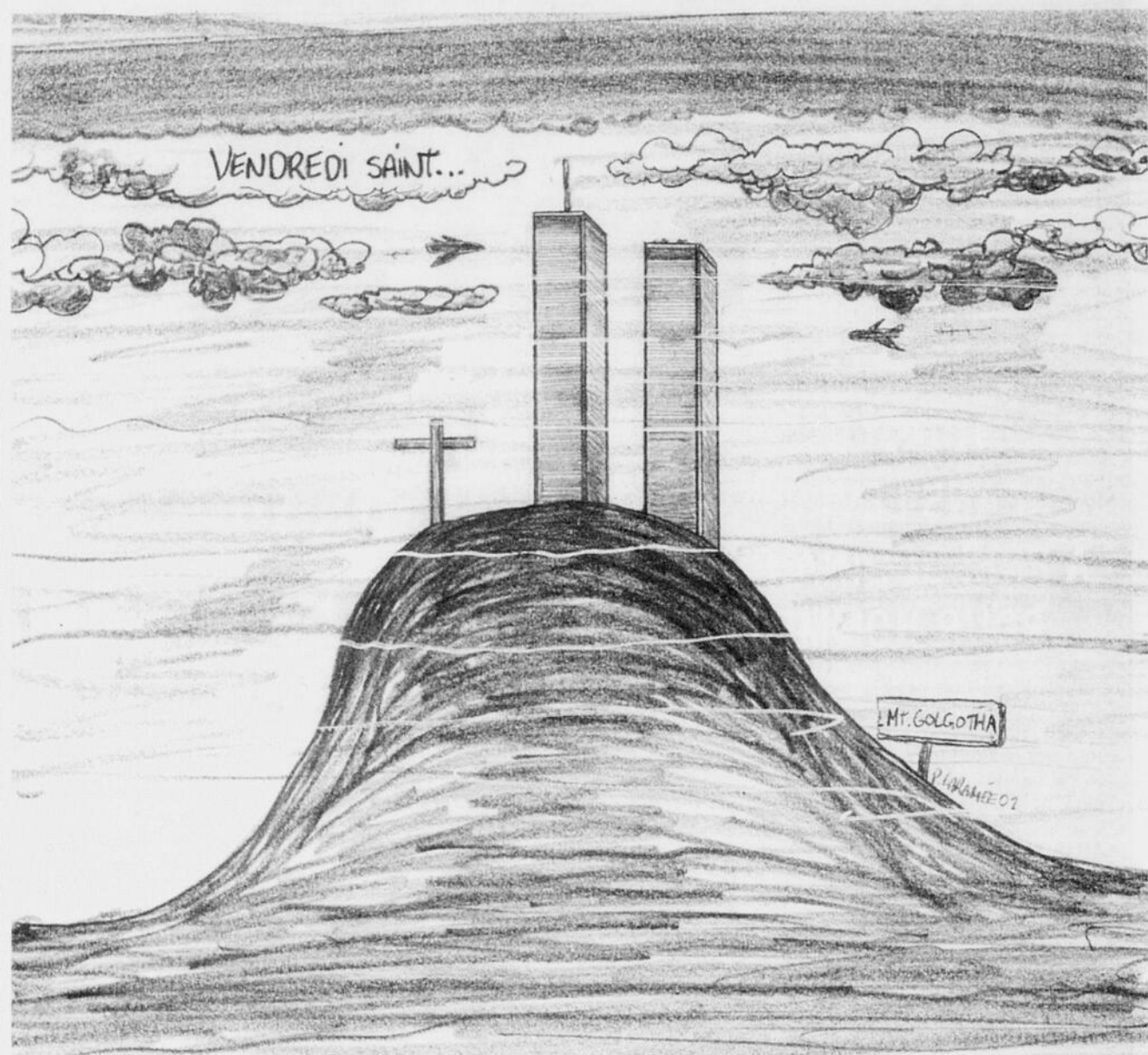
Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?

redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098



patlaram@sympatico.ca

Lettres ouvertes

Welcome to the Sherbrooke Post!

Quand je me fais dire que les immigrants fuient le Québec parce qu'on les oblige à parler français et, dans la même veine, que cette langue n'est parlée que par une infime partie des Nord-Américains («Mais celui qui choisit le Canada... n'a pas le goût de se faire imposer une langue parlée par une infime partie des Nord-Américains») je trouve que l'éditorialiste Jean-Guy Dubuc y va fort (*Le P'tit Québec n'est pas qu'un fromage*, lundi 18 mars).

Quand, au surplus, il parle du français comme d'une «langue régionale», que les «bons candidats» à l'immigration au Québec sont «le jeune homme sans le sous et sans profession» et «la jeune femme en recherche de libération» et quand, pour terminer, il rajoute que l'immigrant trouve au Québec la langue la plus hermétique (sic), que le système de santé n'est pas rassurant (allez voir en Palestine s'il est rassurant!) et encore et encore, alors là, j'enrage.

Quand un immigrant va vers l'Italie ou l'Espagne, il ne s'imaginerait pas qu'il pourra se débrouiller sans apprendre l'italien ou l'espagnol? Alors pourquoi un immigrant qui vient au Québec devrait-il s'attendre à autre chose que d'apprendre le français. Et si ça ne fait pas son affaire, alors il peut très bien aller en Ontario. Et s'il utilise le Québec pour passer à l'Ontario, bien tant mieux pour lui, ça ne me dérange pas vraiment, bien que ça prenne peut-être la place d'un autre qui aurait aimé rester au Québec.

Je comprends du discours de M.

Dubuc que, finalement, le français c'est bien du trouble pour les pauvres immigrants, que de toute façon une petite langue régionale parlée par quelques irréductibles pauvres fous au nord de l'Amérique, c'est pas très important. Attirer et conserver les immigrants anglais, c'est bien plus intéressant semble-t-il.

Alors gardez votre éditorialiste et vos immigrants unilingues anglais et, en attendant, préparez aussi la mise à jour de *La Tribune* et son inauguration sous un jour nouveau: *The Sherbrooke Post*. Évidemment, une langue comme l'anglais, qui n'est pas parlée par une INFIME minorité de restants de colons français, sera bientôt la langue d'usage au Québec (ce qui est déjà passablement vrai à Montréal d'ailleurs!). Dans un tel cas, publier un journal en français est inutile et voué à l'échec. L'anglais sera bien meilleur vendeur! (...)

Favoriser l'immigration: absolument. Laisser les immigrants choisir entre l'anglais et le français: surtout pas! Qu'ils choisissent la province qu'ils veulent, mais au Québec, que ce soit clair, c'est en français d'abord que ça se passe. Ce qui n'empêche personne d'apprendre l'anglais en plus, de toute façon.

Julien Lacombe
Sherbrooke

Une insulte de mauvais goût

Les commentaires de Monsieur Dubuc qui, de coutume, sont toujours lucides, me semblent dépasser la mesure cette fois-ci. J'aimerais donc ajouter quelques remarques, à titre d'opinion du lecteur, pour démon-

trer mon indignation à titre de Québécois. Il y a des limites dans tout et je crois que votre éditorialiste n'a certainement pas eu plus de respect pour ses compatriotes qu'un certain premier ministre en a eu envers le vote des ethnies, un certain soir de référendum. Il s'agit bien d'une insulte d'un suprême mauvais goût. Il faut réfléchir avant d'écrire.

Tout de même, professeur universitaire à la retraite, revenu dans son patelin natal, je demeure convaincu que votre journal ne peut pas en être réduit à ce genre de comportement.

André Turgeon

Le bois d'oeuvre et l'asservissement

En lisant l'éditorial «Les mains liées» de Denis Dufresne, mardi, j'ai ressenti un grand frisson. Cet article prouve une fois de plus la super-obéissance des Canadiens devant l'autorité suprême américaine. Comment et quand pourrions-nous nous libérer de cette servilité devant ceux qui nous méprisent royalement? Ne pouvons-nous trouver d'autres débouchés et cesser d'accepter le «dumping» américain que nous retrouvons dans nos épiceries? Quand reviendrons-nous fiers d'être canadiens et non à genoux devant l'autoritarisme américain? Aux armes, citoyens, redressons-nous et arrêtons cette servilité.

Yolande Mercure Grenier
Coaticook

Opération charme au centre-ville

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les deux corporations vouées à la promotion du centre-ville de Sherbrooke unissent leurs efforts dans une offensive publicitaire visant à modifier la perception négative encore imprégnée dans la population. Des commerçants, des professionnels et des établissements publics, comme la Bibliothèque Éva-Sénécal et les deux musées, sont partenaires de la démarche.

La campagne médiatique est axée sur trois produits d'attraction du centre-ville: le divertissement, le magasinage et l'espace disponible pour l'implantation de bureaux professionnels.

«D'où notre slogan de *sortez, trouvez et venez*, pour inviter la population à vivre le centre-ville et à constater son visage plus contemporain», a expliqué Sophie Thibodeau de la firme Bingo publicité.

«Avec cette mise en commun des fonds de nos deux associations, vous n'avez pas fini d'entendre parler en bien du centre-ville», a annoncé le président de Centre-ville Sherbrooke, Jean Mailhot.

Les dirigeants de la Société de dé-

veloppement commercial du centre-ville de Sherbrooke, un regroupement de marchands autrefois appelé la SIDAC, entendent également des répercussions positives de cette alliance stratégique.

Des efforts à souligner

«Il y a des efforts inouïs qui ont été déployés pour la relance du centre-ville et qui donnent des résultats assez marqués. Ce qui manquait, c'était de le démontrer à la population. La synergie qui s'est développée entre les associations partenaires renforcera cette image d'unité et d'une même détermination», a dit son président, Bertrand Lapalme.

Le montage financier, reposant sur les contributions de commerçants ainsi que sur la participation financière de la SDERS, a été réalisé par la firme de relations publiques Nadeau Bellavance.

«L'ouverture et la générosité des médias de la région sherbrookoise en appui à cette campagne ne doivent pas passer sous silence», a relevé à cet effet Daniel Nadeau.

Les messages radiophoniques, télévisuels et dans les journaux seront diffusés ce printemps ainsi que l'automne prochain.

Fille enlevée: Stalker change son plaidoyer

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Il y a eu tout un virement de bord dans l'affaire John Stalker, cet individu de 41 ans de Kingsbury qui avait enlevé une femme de 18 ans, la veille du jour de l'An 2002, dans l'Est de Sherbrooke.

Alors que devait se tenir, hier, l'enquête préliminaire avec plus d'une quinzaine de témoins, Stalker a réopté cette fois pour un procès devant juge seul et a plaidé coupable devant le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec à neuf des 13 accusations.

Il a reconnu sa culpabilité à l'enlèvement de la jeune femme et à des voies de fait à son endroit, à des voies de fait également contre la grand-mère, âgée de 59 ans, qui s'était interposée, à fuite de la police, conduite dangereuse, délit de fuite avec une voiture de patrouille et celle d'un passant, voies de fait à l'endroit d'un policier et bris d'engagement.

Le tribunal l'a acquitté des accusations de séquestration, d'entrave au travail des policiers et de possession d'un couteau.



John Stalker

dossier long et complexe.

D'abord Me Charles Crépeau s'est dit heureux que les témoins n'aient pas à revenir à la Cour, reconnaissant que c'était toujours stressant pour eux de revivre les événements et d'en témoigner.

Quand on lui a rappelé que pour lui, le dossier Stalker valait un minimum cinq ans de prison, il a reconnu avoir dit cela mais que maintenant, il devait voir quelle serait la position de la défense et ce qui se passerait d'ici le mercredi 8 mai.

De toute façon la date des représentations sur sentence n'a pas été

fixée, aussi sera-t-il malvenu de sa part de les entamer à travers les médias.

Satisfait d'avoir vu des chefs d'accusation, notamment la séquestration, tomber, le criminaliste Jean-Pierre Rancourt a mentionné qu'il fallait dès maintenant préparer la sortie de prison de son client.

«Il devra suivre des traitements derrière les barreaux pour qu'à sa sortie, il soit guéri et ne représente plus un danger pour qui que ce soit. C'est bien pour un avocat de représenter quelqu'un le mieux possible mais c'est important que le même client n'ait pas à revenir devant la Cour. On fera tout pour cela.»

Il a été mentionné dans cette affaire que Stalker a une obsession, une véritable fixation pour sa victime dont il avait abusé sexuellement en 1997 alors qu'elle n'avait que 15 ans.

Il avait éclopé 15 mois d'emprisonnement et trois ans de probation pour ces délits.

Du reste c'est à cause de cette fixation sur sa victime que la Cour avait refusé de libérer l'accusé qui est détenu depuis la nuit du 30 décembre 2001.

SEARS

Samedi seulement

Prix en vigueur le samedi 30 mars 2002 seulement

Dans la limite des stocks. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours de la semaine dernière. Achats sur place seulement. Les rabais ne peuvent être combinés à aucune autre offre. Le choix varie suivant le magasin.

Épargnez

50%

de plus

**SUR TOUT UN CHOIX
DE LINGE DE LIT ET
DE SALLE DE BAINS
À PRIX DE
LIQUIDATION**

Dans la limite des stocks

rabais 40%

**TOUTES LES
CHAUSSURES
NEVADA^{MD}
À PRIX ORDINAIRES
POUR FEMMES**

épargnez 13%

**SUR TOUTES LES MONTRES
ROOTS, GUESS
ET FOSSIL^{MD}**

*Sears déduira un montant du prix de l'article, de façon à ce que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépasse pas le prix de l'article. L'offre ne s'applique ni à la marchandise non taxable, ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site web. Offre en vigueur jusqu'au samedi 30 mars 2002.

rabais 60%

**BAGAGES DE
FINS DE SÉRIE
Modèles American Tourister^{MD},
Samsonite^{MD} et plus!**

Dans la limite des stocks

rabais 50%

**TOUTES LES CHAUSSURES
DE SPORT BROOKS^{MD}
À PRIX ORDINAIRES
POUR HOMMES, FEMMES
ET ENFANTS**

Toute la famille sera bien chaussée!

**tous les articles
ménagers,
parures de
fenêtre et
luminaires sont
en solde**

**Sauf les articles
'Achat spécial' et 'Valeur sûre'**

rabais 40%

**TOUS LES
SOUTIENS-GORGE ET
CULOTTES EN BOÎTE
VOGUE BRA^{MD}
À PRIX ORDINAIRES**

rabais 10%

**TOUS LES GROS
APPAREILS MÉNAGERS
Whirlpool^{MD}
À PRIX ORDINAIRES**

rabais 40%

**TOUS LES VÊTEMENTS
DE SPORT BROOKS
POUR GARÇONS
ET R & R^{MD} SPORT POUR
FILLES À PRIX ORDINAIRES**

Tailles 7-18.

Copyright 2002, Sears Canada Inc.



En jeunes improvisateurs aguerris, Mathieu Fordane, Luc Bélisle et Stéphane Chouinard ont bien fait rire le public lors du match des étoiles de la Ligue d'improvisation scolaire supra-estrienne (LISSE), mercredi soir, à la salle Alfred-DesRochers du Collège de Sherbrooke.

Des combats de coqs et du sérieux pour faire rire

Les étoiles montantes de l'impro font leurs preuves

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Qu'ont en commun un pompiste, un membre de Kiss et une diseuse de bonne aventure? Un cuisinier italien, une femme à barbe et Ronald McDonald? Pas grand-chose, direz-vous. C'est sûrement ce qu'ont aussi dû penser une vingtaine de jeunes étoiles montantes de l'improvisation, mercredi soir, au moment d'incarner trois de ces personnages disparates en l'espace de... 30 secondes. Et sans temps de réflexion à part ça!

Par ce petit test d'habileté, le ton était donné pour une hilarante joute d'impro regroupant, dans la salle Alfred-DesRochers du Collège de Sherbrooke, les vingt joueurs les plus étoilés de la LISSE, la Ligue d'improvisation scolaire supra-estrienne.

Fondée en 1999 par l'ex-membre de L'Abordage Patrick Gagné, la LISSE est passée de 8 à 14 équipes, provenant tant des écoles secondaires estriennes que du Collège de Sherbrooke. Plus de 120 jeunes ont ainsi goûté, cette année, aux plaisirs de l'improvisation.

celles des écoles secondaires. Parmi les 91 matchs présentés jusqu'à maintenant au cours de l'année scolaire, on a donc pu voir des jeunes de deuxième secondaire se mesurer aux «grands» du cégep.

«Ça pousse les jeunes à faire de la meilleure impro et ils apprennent plus vite, estime Patrick Gagné, qui gère toujours la ligue. On a fait le pari que le niveau de jeu serait plus étoffé et, au bout de trois ans, on commence à en voir les fruits.»

Mais ce métissage comporte aussi son (petit) lot de désavantages, comme on pu le constater la cinquantaine de spectateurs présents lors du match des étoiles. De fait, les plus vieux avaient parfois tendance à imposer leurs idées aux plus jeunes lors d'improvisations mixtes.

«Ça ne reflète pas nécessairement le niveau de jeu des matchs en général. On assiste plus à un combat de coqs parce que ce sont tous de gros joueurs», a concédé Amélie Langlais, coanimatrice de la soirée avec Pierre Banville. Fidèles à l'image sérieuse des matchs d'impro, ces deux membres de la ligue L'Abordage avaient revêtu leurs habits de circonstances. Lui: un magnifique complet de l'année... 1970. Et elle, un ample pantalon noir à pois... jaune serin, au même titre que sa blouse.

faut d'avoir des cartons en main pour voter après chaque improvisation, devait crier le numéro de l'une des... trois équipes!

L'arbitre du match, Patrick Gagné, a été poliment hué comme il se doit, en début de partie. «Va te faire couper les cheveux, pouilleux!», a-t-on pu entendre de la bouche d'un spectateur, évidemment aussi sérieux que les joueurs sur scène.

Par des catégories souvent imposées (à la manière de Roméo et Juliette, avec intervention de l'arbitre, etc.), les jeunes étoiles ont tour à tour «chassé le jambon», tenté un vol de cornets en petites coupures et rêvé d'un monde où «tout le monde porterait des leggings».

L'équipe 2 s'était forgé une confortable avance en milieu de partie, mais c'était sans compter sur le cégépién Mathieu Hains, de l'équipe 1, qui a réussi à créer l'égalité en remportant deux improvisations consécutives en toute fin de partie.

Une fusillade a donc été nécessaire pour déterminer l'équipe gagnante. À tour de rôle, trois joueurs de chacune des équipes ont dû improviser 30 secondes sur un mot donné. Le mot «bleu» a grandement inspiré Yannick Fréchette, du Collège de Sherbrooke.

En plus de fournir la victoire à son équipe - la numéro deux -, Yannick a remporté la première étoile du match. Stéphane Chouinard, également du Collège, s'est vu remettre la deuxième étoile et c'est finalement Marc Lessard, du Collège du Mont-Notre-Dame, qui a remporté la troisième.

«Combat de coqs»

L'impro, c'est sérieux

Fait à souligner: l'équipe du Collège de Sherbrooke affronte régulièrement

Le «combat de coqs» n'a certes pas manqué de faire rire le public qui, à dé-

La CSRS ne commet pas d'ingérence

Le président parle plutôt d'opinion

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Le conseil des commissaires de la CSRS ne commet pas d'ingérence envers les conseils d'établissement. Il ne fait que donner son opinion sur une question d'intérêt public.

C'est la mise au point faite hier par Noël Richard, président de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), au sujet de l'indignation causée par la proposition adoptée mardi soir.

Lors d'une séance extraordinaire, le conseil scolaire a affirmé par résolution «souhaiter ardemment» voir une heure d'enseignement de la musique à la grille-matière de toutes leurs écoles primaires.

Cette prise de position a choqué des présidents de conseils d'établissement. L'organisation du temps d'enseignement est un de leurs pouvoirs

exclusifs.

«Nous ne nous ingérons pas dans leurs activités, mais nous les regardons de près. Nous sommes un corps politique et nous avons le droit de prendre position. Nous ne leur disons pas quoi faire, nous disons ce que nous souhaitons qu'ils fassent», a souligné M. Richard.

Les commissaires ont néanmoins l'intention de demander au ministère de l'Éducation un changement législatif pour rapatrier la responsabilité de l'élaboration de la grille-matière. «C'est la prochaine étape», a admis le président, en évoquant le mauvais climat créé dans certaines écoles par cette responsabilité maintenant dévolue aux enseignants et aux directions d'école.

Le représentant local du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, Marcel Pinard, a fait état mardi soir de chicanes intestines dans des écoles, en conséquence de cette responsabilité assignée aux établissements.

Mise en oeuvre de divers projets pour lutter contre le décrochage

André Laroche
alaroche@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

La CSRS compte mettre bientôt en oeuvre divers projets pour lutter contre le décrochage scolaire. Elle injectera près d'un demi-million \$ et compte obtenir des résultats à court terme.

Plus d'un élève sur quatre de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) quitte l'école secondaire sans obtenir de diplôme. Il s'agit des données de juin 2000. Ce taux est inférieur à la moyenne provinciale (environ un sur trois).

Devant cette situation, le conseil des commissaires a senti le besoin de rappeler que la lutte au décrochage faisait partie des priorités.

Les services éducatifs de la commission scolaire, les écoles secondaires et les centres d'éducation des adultes ont cherché à «réinventer le système pour la réussite de l'élève», a expliqué Louis Gendron, coordonnateur des services éducatifs.

Un plan en trois volets a été élaboré, soit la lutte au décrochage, une réforme de l'enseignement et un lien entre l'école primaire et secondaire.

«Il faut récupérer les élèves qui quittent l'école et que l'on ne revoit plus. Si l'élève a plus de 16 ans, nous n'avons pas d'obligation légale à le ramener à l'école, mais nous avons une obligation morale», a mentionné M. Gendron.

Ces décrocheurs seront rencontrés et encouragés notamment à entreprendre une démarche de réorientation.

Pour prévenir l'abandon scolaire, divers projets ont été soumis par les

écoles secondaires. Ces projets consistent entre autres en du mentorat ou des cafés étudiants. Ils sont présentement à l'étude par la direction générale, mais leur mise en oeuvre sera exclusivement accomplie par les écoles.

«Nous comptons sur une responsabilisation des écoles et un style de gestion décentralisée. Nous sommes persuadés que c'est la direction des écoles et leur équipe qui connaissent les besoins de leur clientèle», a affirmé Louise Boisvert, directrice générale.

Les écoles secondaires devraient être aussi plus attentives aux écoliers de 6e année qui accusent déjà un retard scolaire. «Il faut trouver le moyen de s'adapter à eux», a souligné Louis Gendron.

Une initiative sera lancée dès cet été avec l'instauration d'une école estivale, en collaboration avec les loisirs de la Ville de Sherbrooke. Un enfant pourrait faire du rattrapage avant même d'entreprendre son niveau secondaire.

Les données du ministère de l'Éducation (MEQ) indiquent qu'un garçon sur six et une fille sur dix redouble sa première année du secondaire. Le redoublement allonge la durée des études et est un signe que l'élève est en difficulté.

Québec s'apprête justement à lancer une vaste campagne de lutte au décrochage scolaire et mettra plusieurs millions \$ à la disposition des commissions scolaires. «Cela favorisera la pérennité de nos initiatives», s'est réjouie Louise Boisvert.

«Ce sont de beaux efforts et nous espérons voir des effets positifs dès juin, mais probablement encore plus significatifs d'ici deux ans», a conclu Noël Richard, président de la CSRS.

Cinq personnes blessées dans deux accidents

Pierre Saint-Jacques

SHERBROOKE

Les patrouilleurs du Service de Police de Sherbrooke et les premiers répondants sont intervenus sur deux accidents avec blessures dans la soirée de mercredi, à Sherbrooke et à Rock Forest.

Vers 22 h 30, rue Beauchamp, à Rock Forest, un conducteur, âgé de 20 ans, a perdu la maîtrise de son véhicule qui est allé donner contre un véhicule stationnaire.

L'embarquée s'est produite alors qu'il voulait mettre en marche son système CD.

Ayant momentanément détourné le regard de la route, ce fut suffisant pour perdre la maîtrise. Il a été blessé à la tête mais les autorités ont mentionné qu'il s'agissait de blessures légères.

Plus tôt en soirée, dans l'intersection du cœur de la ville de Sherbrooke, King et Wellington, trois véhicules qui se dirigeaient vers l'Est se sont tamponnés.

Trois femmes et un homme, impliqués dans l'accident, ont été blessés légèrement.

L'accident se serait produit au moment où le véhicule de tête s'est immobilisé dans la voie de droite, dans l'attente de l'apparition de la flèche verte.

L'immobilisation du véhicule a surpris les deux conducteurs qui suivaient.

VOYEZ

ROMÉO & JULIETTE

avant tout le monde... à Bordeaux en France

4 COUPLES CHANCEUX
seront les premiers québécois à voir Roméo & Juliette en FRANCE

ÉCOUTEZ le DÉCOMPTE RockDétente le samedi de 10h à midi avec Nathalie St-Pierre
et identifiez les artistes aux positions 15, 10, 3

Nom/Prénom _____ 15^{ème} position

Adresse _____ 10^{ème} position

Ville _____ 3^{ème} position

Code Postal _____ Date de l'émission: _____

Téléphone à la maison _____ Téléphone au bureau _____

Faites parvenir à Roméo & Juliette C.P. 474, succursale B, Montréal (Québec) H3B 3J5 ou participez par internet au rockdetente.com
Dates du voyage : 20 au 27 mai 2002. Valeur totale des prix : 8 632 \$ • Règlements disponibles à CITE RockDétente.

VACANCES
air transat

VICTOIRE DELAGE

LaTribune

RADIO
RockDétente

rockdetente.com

107.3 CITÉ MONTRÉAL • 107.5 CITÉ QUÉBEC
• 102.7 CITÉ ESTRIE • 94.9 CIMF OUTAOUAIS • 94.7 CHEY MAURICIE
• 96.9 CFIQ SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN • 96.5 - 103.5 - 103.9 CH0A ABITIBI

ELVIS
story

13 DÉPARTS
ÉTÉ 2002

566-5595

Le ski de printemps le plus "TRIPANT"!

Renseignements :
(819) 842-2447

Centre Récréotouristique
Montjoye

Pour tout connaître, visitez-nous à
www.montjoye.qc.ca